

Lundi 14 octobre

–

Décision modificative

-

Discours du président

Chers collègues,

Cette réunion d'octobre consacrée à la décision modificative du budget 2024, a un côté récurrent habituel, et administratif, qui pourrait nous laisser penser que ce n'est qu'une simple formalité.

En cette fin d'année 2024, il n'en est rien de cette banalité d'un calendrier et d'un exercice convenu.

Cette DM nous offre l'occasion et nous impose de constater de façon responsable, réfléchi et constructive, mais sans concession, l'état de notre pays, de notre société en termes financiers, mais aussi en termes de respect de valeurs communes, celles qui devraient nous unir, nous fédérer nous rassembler.

Notre monde, notre France sont malades.

Si nous ne réagissons pas, notre lent mais inexorable, déclin, augure pour les générations futures de grandes difficultés, de désillusion, mais aussi de sang et de larmes.

Mais dans notre pays réagir, réformer est un vrai challenge, presque un leurre.

Ce pays qui revendique son modèle de modernité, de compromis positifs est tout le contraire.

C'est celui d'un pays sclérosé qui refuse toute réforme, gangrené par sa dépendance aux lobbys nombreux et en tous domaines qui ne défendent que des intérêts corporatifs, des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général.

Mon propos pourrait vous sembler désabusé, défaitiste. Il n'en est rien.

Il est combatif déterminé et porteur de perspectives.

Il ne tient qu'à nous que notre pays ne s'enfonce pas dans l'individualisme, l'indifférence et encore plus grave dans le rejet de l'autre.

Mais revenons à la dimension financière de notre réunion de ce jour.

Cette DM est d'un montant très limité (1 %).

Elle concerne principalement les besoins en énergie de nos collègues et l'intensification de notre politique à destination des personnes confrontées au handicap.

Philippe Dallemagne nous en détaillera le contenu.

Mais au-delà de cette DM, nous ne pouvons ignorer la trajectoire inquiétante qui est celle de nos finances:

Autofinancement:

2022: 62 M€

2023: 46 M€

2024: 20/25 M€

Cette tendance de crise, nous la subissons.

Nous n'avons quasiment aucune prise sur elle (recettes – dépenses - asphyxie).

De quoi sera fait l'avenir de nos Départements, collectivités essentielles pour l'avenir de la société, dans son besoin de proximité et de solidarités.  
(Humaines et territoriales).

J'entends comme vous les réflexions qui sont menées au niveau gouvernemental pour réduire la dette de notre pays et pour ce-faisant lui redonner la crédibilité indispensable pour son action dans le contexte mondial.

Cela nous concerne tous.

Mais dans cette démarche, de salut public, je suis convaincu qu'il faut s'appuyer sur deux principes incontournables pour réussir:

- redonner au travail et aux valeurs, qui s'y attachent, tout leur sens avec une volonté affirmée de partage des produits et richesses qu'il génère,
- contribuer collectivement au redressement financier de la France, en refusant les postures et actions des lobbys, alors que la situation nécessite de façon impérieuse de privilégier l'intérêt général.

Je suis donc prêt et acquis, à l'idée que notre collectivité départementale, soit sollicitée et acteur pour le redressement des finances de notre pays.

Mais pas dans n'importe quelle condition.

Il faut que le dispositif de redressement soit juste et proportionné aux responsabilités de chacun dans cette situation.

Je rappelle simplement que les collectivités locales toutes strates confondues ne sont responsables de la dette nationale qu'au niveau de 7 %.

Il faut faire dans le budget 2025 de la France, 60 millions d'économies.

La dette du pays est de 3 200 milliards.

Celle du département de l'Aube fin 2023 n'est que 32 millions d'euros (1/100 000 ème)

Proportionnellement à ces deux chiffres, l'effort du Département de l'Aube pour l'économie, de 60 milliards devrait être inférieur à 500 000 € (impôts - économies).

Nous y sommes prêts.

Mais quand on nous annonce un effort de 10 millions d'euros (incidence sur l'autofinancement) cela est totalement inacceptable.

(Prime à la mauvaise gestion, 450 plus grosses collectivités / pas de leviers fiscaux)

Espérons que le débat parlementaire à venir restaurera la lucidité nécessaire sur ce sujet qui est crucial et que nous devons collectivement traiter.

C'est dans ce contexte mouvant et très contraint que nous aurons à élaborer le budget 2025 du Département de l'Aube (calendrier).

En la matière, nous devons faire des choix responsables et courageux et nous les expliquerons (propositions - financement?)

Avant de terminer, je dois vous dire toute la satisfaction et la fierté que nous pouvons collectivement, et avec nos services, éprouver, pour l'action menée ces dernières années pour renforcer les solidarités, et notamment celle vis-à-vis de tous les territoires, avec une incidence forte sur la notoriété et l'attractivité de notre Département.

(Enseignement supérieur, sport, culture, Santé, Enfance, développement durable, sécurité civile)

Cette action a été dictée par notre souci permanent d'équilibre et de complémentarité entre les territoires ruraux et urbains, avec une priorité constante de soutien et d'aide au plus fragiles de nos concitoyens, et notamment à l'intention de ceux qui connaissent des ruptures dans leur vie personnelle, se traduisant en période de doute, d'isolement et d'exclusion.

Ce que nous avons décidé et porté en ce domaine ces dernières années, force est de constater que nous ne pourrions pas le faire dans la période actuelle.

Mais, ce qui est fait n'est plus à faire.

Réjouissons-nous, sobrement, avec humilité, mais avec un vrai sentiment de fierté, de ces acquis et des perspectives qu'ils ouvrent résultat de l'action du Conseil Départemental, de ses élus et de ses services.

Avant de conclure, je précise que dans ce contexte morose et contraint nous continuons d'agir.

Des décisions importantes vous sont proposées à l'occasion de cette réunion.

Elles concernent la mise en œuvre opérationnelle de notre plan santé (moins d'un an après l'approbation de ses objectifs) et le soutien par l'affectation de moyens conséquents en 2025, au domaine pour nous prioritaires que sont les collèges et les établissements médico-sociaux.

La période que nous allons affronter est complexe et semée d'embûches et de fortes turbulences.

Nous relèverons les défis qui nous attendent fort de notre sens des responsabilités et de notre cohésion, basée sur les motivations et valeurs que nous partageons.